

Lévis-infos

N°49
JUN
2026

JOURNAL MUNICIPAL DE LÉVIS-SAINT-NOM

(19 JUIN)
Fête de la Musique



Rendez-vous à 19h le vendredi
19 juin sur le parvis du Centre
polyvalent pour la Fête de la
musique organisée par l'Asso-
ciation FestiLévis !

(13 JUILLET)
Fête Nationale



Un apéritif offert par la Mairie,
à partir de 20h, sur le parvis du
Centre polyvalent, des food
trucks, des lampions, l'Harmo-
nie municipale, un feu d'arti-
fice..."

Lévis-Saint-Nom prépare la soi-
rée du lundi 13 juillet pour tous
les Lévisiens.

Voir flyer joint à ce magazine
pour plus de détails sur les dé-
roulé horaire et le dispositif.



Anne Grignon

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Conformément à nos engagements, le budget 2026 a été voté sans augmentation des impôts et sans endettement, grâce à une maîtrise constante des charges de fonctionnement.

Les investissements prévoient essentiellement des travaux de gros entretien de notre patrimoine routier et bâti, la construction du pavillon de convivialité, l'installation d'une caméra de vidéoprotection et la mise en place d'abribus.

L'Intercommunalité prévoit de poursuivre la toute nouvelle piste cyclable jusqu'à l'Église de Lévis par des aménagements légers sur la chaussée ; un bon moyen de privilégier les déplacements doux, en famille ou entre amis, tout en profitant de notre cadre de vie préservé.

Ce printemps nous a permis de partager à nouveau ces moments qui font le bien-vivre dans notre village :

Fête du Bonhomme hiver, concerts, nettoyage de printemps, galas de danse, sorties et repas, farniente et activités sportives au terrain d'évolution, autant d'occasions de se retrouver entre amis, voisins, d'échanger, partager, sourire, rire.

L'été qui approche permettra de poursuivre ce rythme avec la Fête de la Musique, la Fête de l'École des Sources et le traditionnel Feu d'artifice du 13 juillet. Pour prolonger la magie de l'été, une projection ciné de plein air est prévue le 28 août au terrain d'évolution, un moment de détente exceptionnel sous les étoiles, à ne surtout pas manquer !

Toute l'Équipe municipale vous souhaite un très bel été, rempli de soleil, de rencontres et de souvenirs inoubliables ! ●

Votre Maire *Anne Grignon*

Présidente de la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse

(RÉSEAUX)
**Rejoignez-nous
sur Facebook...**



La page officielle de Lévis-Saint-Nom compte déjà ****887 abonnés**** !
Pour ne rien manquer des actualités, événements et informations locales, suivez-nous dès maintenant.
Un simple clic pour rester connecté à la vie de votre commune.
[<https://facebook.com/LewisSaintNomOfficiel>]

(CANICULE)
**Recensement des
personnes sensibles**



Vous êtes une personne âgée ou handicapée, vous avez des problèmes de santé ou vous avez peur d'être seul(e) pendant l'été ?

Faites-vous recenser dès maintenant auprès de la Mairie. Ce recensement est gratuit et volontaire. Les informations que vous communiquez sont confidentielles.

En cas de canicule, vous serez contacté(e) par la Mairie ou le CCAS pour s'assurer que vous allez bien et vous prodiguer des conseils utiles. Au-delà des périodes de canicules, ce registre est utile pour toutes les urgences.

→ MAIRIE Nouveau Conseil



Résumé des derniers Conseils municipaux

L'intégralité des comptes-rendus des Conseils Municipaux est disponible sur le site internet de la Mairie et est consultable en Mairie.

● SYNDICATS

• Désignation des délégués et représentants auprès des différents syndicats.

● EAU : TÉLÉRELÈVE

• Signature avec le SIRYAE et la SAUR des conventions pour l'installation et la maintenance d'un système de télérelève des compteurs d'eau sur le territoire de la commune.

● VIDÉOPROJECTEUR

• Approbation de l'opération d'installation d'un vidéoprojecteur inter-

actif à l'École élémentaire pour demande de subvention de l'État (programmation 2026).

● CHAUFFAGE MAIRIE

• Approbation de l'opération installation d'une pompe à chaleur à la Mairie (en remplacement de la chaudière fioul) pour demande de subvention de l'État (programmation 2026).

**SÉANCE
DU 20 MAI 2026**



● ÉCOLE DES SOURCES ET ACCUEIL DE LOISIRS

• Tarifs de la restauration scolaire : évolution des tarifs de +1,48 % : 4,31 € à 4,37 € sur tarif 1 correspondant à la hausse des tarifs du prestataire.

• Tarifs de l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) :

+ 0,9 % sur l'ensemble des formules correspondant au niveau de l'inflation.

• Approbation du règlement intérieur de l'Accueil de loisirs (ALSH). Quelques modifications dont l'étude surveillée qui sera désormais proposée à tous niveaux (et non uniquement à partir du CE1).

• Approbation du règlement intérieur du restaurant scolaire.

Modifications nécessaires pour mise en cohérence avec le nouveau portail Familles dont modalités d'annulation des repas.

• Création de postes pour l'Accueil de loisirs sans hébergement pour accroissement temporaire d'activité : 6 postes non permanents à temps non complet.

● FÊTE DE L'ÉCOLE

• Convention avec la Récré et l'École pour utilisation par la Récré des locaux de l'école le 27 juin prochain.

● CONVENTION AVEC LA SAUR
• Pour la facturation, le recouvrement et le reversement des redevances pour la collecte des eaux usées.

● URBANISME

• Convention relative à la mise à disposition d'un agent du Centre interdépartemental de gestion pour une mission d'accompagnement en urbanisme.

● CCHVC

• Désignation des membres du Conseil municipal pour participer aux Commissions communautaires de la CCHVC.

● VIDÉOPROJECTEUR

• Approbation de l'opération installation d'un vidéoprojecteur interactif

→ TRAVAUX OUVERTURE DE LA LIAISON DOUCE



→ La liaison douce (piste piétonnière et cyclable) entre Girouard et Yvette est ouverte depuis le 14 mai.

Elle permet, sur 1 300 mètres, de sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes entre les deux hameaux.

Avec de fortes contraintes environnementales, elle a été conçue dans le respect des recommandations du Parc Naturel Régional.

Son tracé épouse le relief du versant en longeant la route communale. Elle s'intègre dans le paysage boisé et serpente entre les arbres. Le revêtement en grave conserve la perméabilité du sol.

Afin de sécuriser les déplacements, des garde-corps ont été installés sur 470 mètres. Ils sont en châtaignier et se fondent dans le paysage. ●

**SÉANCE DU 02 AVRIL
2026**

● COMMISSIONS

• Mise en place des commissions municipales et désignation des membres au sein des commissions.



LA STATION D'ÉPURATION SE MODERNISE



→ La station d'épuration située entre Yvette et Gironard a été inaugurée en 1995, elle est gérée par le SIASY (Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Sources de l'Yvette). Elle traite les eaux usées des communes des Essarts-le-Roi et de Lévis-Saint-Nom sous contrat d'exploitation passé avec l'entreprise VEOLIA. La qualité du rejet en sortie de la station d'épuration remplit pleinement les objectifs depuis trente ans, sur

l'ensemble des paramètres mesurés mais les exigences réglementaires se renforcent dans un objectif de protection du fond de vallée Yvette.

Par ailleurs, certaines opérations de maintenance indispensables au bon fonctionnement de la station nécessitent son arrêt ponctuel (vidange d'un ouvrage pour nettoyage ou remplacement d'équipements...). Les évaluations du débit de la station ont démontré qu'il représente près d'un tiers du débit du cours d'eau Yvette, son impact sur le milieu naturel est donc particulièrement fort et sensible.

Dans ce cadre, et en lien avec les services de Police de l'Eau à la Préfecture des Yvelines, le SIASY va réaliser un ensemble de travaux d'amélioration des équipements sur

la base de procédés et techniques éprouvés et fiables avec mise en œuvre de moyens importants pour sécuriser le fonctionnement, optimiser les conditions d'exploitation, réduire les consommations énergétiques et sécuriser les opérations de maintenance.

Ces travaux, sous maîtrise d'œuvre EGIS EAU, débuteront d'ici à l'été et s'échelonnent jusqu'en 2027. ●

→ LES SORTIES DU CCAS...

GOLF DU TREMBLAY - 9 AVRIL

→ Déjeuner ensoleillé sur la terrasse du Bistrot du 9 au Golf du Tremblay avec nos "Anciens". Au bord de l'eau, nous avons eu droit à un concert privé des grenouilles et des crapauds !



CORMEILLES - 7 MAI

Sortie dans le charmant village typique normand de Cormeilles, avec ses belles maisons à colombages.

Visite de la distillerie Maison Busnel le matin, agrémentée d'une dégustation, puis, après le déjeuner à l'Auberge du Président, nous avons pu admirer et comprendre le travail exceptionnel du Maître verrier et de ses apprentis de la Maison Gouty. ●



environnement et cadre de vie...

→ LE MOUSTIQUE TIGRE

Agissons pour limiter sa prolifération !



Le moustique tigre, une menace pour la santé ?

→ Apparu dans le sud-est, *Aedes albopictus* (appelé aussi moustique tigre) s'est progressivement répandu sur le territoire, jusqu'à être détecté pour la première fois en Ile-de-France, à Créteil, en 2015, avant de gagner l'ensemble des 8 départements franciliens.

Aujourd'hui, l'implantation et la présence active de ce moustique est avérée dans 212 territoires de la région (195 communes et 17 arrondissements parisiens) : exposant 68 % de la population francilienne !

Face à cette situation, les risques qui pèsent sur la santé des franciliens augmentent chaque année et invitent à la mobilisation de chacun pour stopper sa prolifération sur le territoire.

Comment reconnaître un moustique tigre ?

CARACTÉRISTIQUES

Taille : environ 5 millimètres.
Apparence : rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes.
Particularité : pique le jour / est très agressif / vit à proximité de son lieu de naissance / fait peu de bruit.

Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut transmettre des maladies infectieuses liées à des virus (dengue, chikungunya, Zika) par le biais de ses piqûres.

Le moustique tigre s'adapte aussi bien en ville qu'à la campagne. Inac-

tif pendant l'hiver, il réapparaît chaque printemps et pond ses œufs sur les parois asséchées de contenants naturels ou artificiels susceptibles de se remplir d'eau, quelle que soit leur forme (coupelles pour pots de fleur, pneus usagés, jouets, récupérateurs d'eau de pluie, mobiliers de jardin, piscines non entretenues, baches, etc.).

Une fois dans l'eau, les œufs se développent rapidement. La femelle peut pondre jusqu'à 1000 œufs durant les 4 à 5 semaines de sa vie. La période d'activité principale du moustique tigre dans notre région s'étale du mois de mai au mois de novembre. Ainsi, si vous identifiez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est né près de vous. Votre action dans votre environnement direct est donc cruciale pour stopper son développement dans la région.

Le saviez-vous ? Les œufs du moustique tigre peuvent résister à des températures extrêmes (-10°C) et rester viables hors de l'eau durant pratiquement 1 an !

Comment agir pour se débarrasser du moustique tigre ?

La vie du moustique tigre est liée à l'eau. L'empêcher d'accéder à tous les contenants susceptibles d'accumuler de l'eau, c'est se garantir un été plus tranquille.

Les produits anti-moustiques (insecticides, répulsifs, pièges) ne permettent pas d'éliminer durablement le

moustique tigre. La solution efficace pour éviter sa reproduction et limiter les nuisances est de supprimer les lieux de ponte et de repos.

Voici quelques gestes simples à renouveler chez soi chaque semaine de mai à novembre. En les appliquant, vous empêchez les moustiques de vous envahir :

- mettre à l'abri ou supprimer tous les contenants où l'eau peut s'accumuler,
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux, etc.) et entretenir votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux) pour supprimer les lieux où les moustiques tigres peuvent se reposer,
- changer l'eau des coupelles sous les pots de fleurs une fois par semaine ou les remplir de sable à ras-bord pour empêcher le moustique de pondre,
- étanchéifier les réserves d'eau de pluie en sécurisant l'accès à l'eau au moyen de voiles faisant office de moustiquaires (vieux rideaux etc.),
- couvrir les bidons, citernes ou bassins de récupération d'eau de pluie...
- faire le tour de votre extérieur dès qu'il a plu.

Tous les acteurs (particuliers, collectivités, professionnels) doivent participer à la lutte régionale contre la prolifération de ce nuisible.

Une fois le moustique tigre installé, il est impossible de l'éradiquer. Même si vous n'en avez pas encore identifié chez vous, appliquez donc d'ores et déjà ces gestes simples pour limiter son implantation ou son développement ! ●

SIGNEZ LA PRÉSENCE DE MOUSTIQUES TIGRES

Connectez-vous sur le portail de signalement : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements

VigiPets.fr

Animal perdu, trouvé ?
Déclarez-le sur VigiPets.fr

1 animal est perdu toutes les 10 minutes...
Ayons tous ensemble le réflexe VigiPets !

Facebook Twitter Instagram @VigiPets

→ DE LA TERRE AUX GALAXIES...

ASTRONOMES LÉVISSIENS : 2 PORTRAITS CROISÉS



1

→ Vous avez un métier tout à fait hors du commun et passionnant : astronome, si nous ne faisons pas erreur !

Pouvez-vous nous expliquer en quoi il consiste et la différence entre astronomie et astrophysique s'il en est ? Comment en vient-on à faire ce métier ?

● Les astronomes ont pour rôle de collecter le signal astronomique, que nous pouvons capter de l'Univers, soit depuis le sol, sur des sites spécialisés offrant de bonnes conditions d'observation (peu de pollution lumineuse, une météo favorable, une altitude élevée), soit depuis l'espace, afin de capter les longueurs d'onde bloquées, heureusement, par notre atmosphère, comme les rayons X ou encore les ultraviolets.

Ainsi, les astronomes conçoivent des moyens d'observation et mènent des campagnes d'observation.

Ces scientifiques se situent à la frontière entre le monde de l'ingénierie et celui de l'astrophysique, ce second aspect touchant à la compréhension des phénomènes physiques qui régissent la manière dont les étoiles, les galaxies, le milieu interstellaire, etc., évoluent dans le temps et dans l'espace. Tant pour l'astronomie que pour l'astrophysique, nous parlons bien de métiers-passion.

Pour ma part, cette vocation remonte à mon adolescence, lorsque je lisais le livre d'Hubert Reeves,

Patience dans l'azur, qui m'a permis de mieux comprendre notre monde et de donner un cadre ambitieux aux connaissances acquises jusque-là à l'école. Et puis, un jour, j'ai découvert que la France avait construit avec le Canada un télescope sur l'archipel d'Hawaï. Soudain émanait une dimension d'aventure dans la science.

→ Depuis combien de temps vivez-vous à Lévis-Saint-Nom ? Quel est votre attachement à cette commune ? Qu'est-ce qui vous a fait choisir de vivre ici ?



Jean-Charles Cuillandre

● Je vis à Lévis-Saint-Nom depuis 2014, année de mon retour en France après environ vingt ans passés à Hawaï, à proximité du site astronomique international du Maunakea, où est installé le Télescope Canada-France-Hawaï, à 4 200 mètres d'altitude. Je vivais dans la petite ville de Kamuela, à 600 mètres d'altitude, perdue au milieu des prairies.

Mener un travail de très haute technologie dans un cadre naturel est

une priorité dans mon choix de cadre de vie. Ainsi, le choix de rejoindre la mission spatiale Euclid de l'Agence spatiale européenne (ESA), au CEA Paris-Saclay, découle directement de cette volonté : retrouver la haute technologie aux portes du parc de la Chevreuse. Lévis-Saint-Nom s'est vite imposé par sa proximité avec les bois et les champs, tel le cadre dans lequel j'ai grandi en Bretagne d'ailleurs.

→ Quelles sont aujourd'hui pour vous les prochaines grandes étapes de l'humanité en matière d'exploration de l'espace ? Faites-nous rêver !

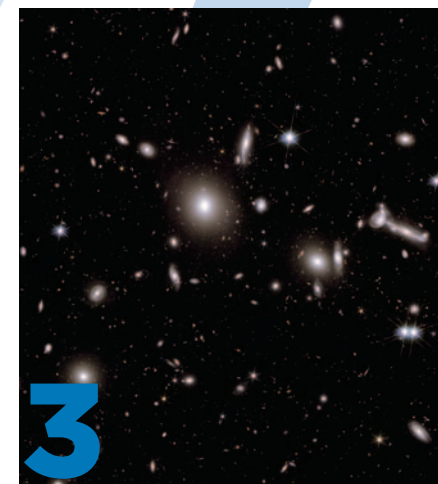
● Le télescope spatial Euclid, développé par l'ESA depuis 2012, lancé en 2023 est à présent pleinement opérationnel et naturellement automatisé.



2

De tels équipements, évoluant dans des conditions extrêmes de froid et de vide spatial, sont idéaux pour explorer l'Univers. Cela vaut aussi pour nos planètes voisines avec ces robots martiens qui mènent des expérimentations très avancées. La pollution lumineuse de l'atmosphère est un réel problème pour l'astronomie depuis le sol. C'est le cas, notamment, de ces myriades de satellites en orbite basse, déployés pour offrir un accès Internet à la surface du globe : ils réfléchissent la lumière du Soleil, mais émettent aussi

les lévissiens...



3

des signaux radio qui brouillent l'information reçue par les radiotélescopes, à ces mêmes longueurs d'onde, depuis des astres lointains. Le futur de l'exploration scientifique de l'Univers passera donc largement par des sondes et des télescopes spatiaux, et Euclid en est un très bel exemple.

J'ai le privilège de produire pour l'ESA les images couleur à partir des données capturées par les deux caméras panoramiques du télescope. Et il n'y a rien de tel que de belles images du cosmos pour faire rêver, puis expliquer la belle astrophysique qui s'y révèle ! ●

du ciel et de montrer ce que l'on ne peut pas voir à l'œil nu.

→ Quel est votre métier ? Y a-t-il un lien avec votre passion ?

● Je travaille dans la sécurité incendie, un domaine qui n'a rien à voir avec l'astrophotographie seul, en regardant des vidéos sur YouTube et en lisant des forums presque tous les jours afin d'apprendre et de progresser.

→ Depuis combien de temps vivez-vous à Lévis-Saint-Nom ? Quel est votre attachement à cette commune ? Qu'est-ce qui vous a fait choisir de vivre ici ?



Abdelghani Allaoua

● J'habite à Lévis-Saint-Nom depuis juillet 2023. J'apprécie parti-



4

→ Certains étudient les astres, vous, vous les photographiez ! D'où est née cette passion ?

● Ma passion pour l'astronomie est née de ma fascination pour le ciel nocturne dès mon plus jeune âge. Je regardais beaucoup de documents scientifiques, notamment sur les planètes et l'univers. J'ai commencé à pratiquer l'astrophotographie il y a 3 ans, avec l'envie de capturer la beauté

culièrement le calme et la nature environnante, ce qui a clairement orienté mon choix. La commune présente une pollution lumineuse modérée (niveau 5 sur 9), offrant des conditions intéressantes pour observer et photographier le ciel.

Auparavant, lorsque j'habitais à Vélizy-Villacoublay, le ciel était nettement plus affecté par la pollution lumineuse (niveau 7 sur 9). Concrètement, cela me



permet aujourd'hui de gagner beaucoup en efficacité : une heure de pose ici équivaut à environ trois heures dans mon ancien environnement.



5

→ Avez-vous un site web ou un blog où les gens peuvent aller voir vos photos ?

● Oui, je partage mes photos sur Instagram [Rani-Astro06] et sur Facebook [Rani-Astro].

C'est une manière pour moi de montrer ce que l'on peut observer au-delà de ce que l'œil perçoit et de partager des instants du ciel qui passent souvent inaperçus. J'aime aussi échanger avec des personnes curieuses ou passionnées. ●

(1-2-3) - "ESA (Agence spatiale européenne - Programme Euclid)".
(4) - Galaxie d'Andromède.
(5) - Les Pléiades.

→ ASSOCIATIONS

Activités, sorties, découvertes...

CJA - Club des jeunes d'autrefois



→ Du 18 au 25 mai une croisière sur le Douro (Portugal) a été organisée avec la découverte de Porto, de Guimarães et de Salamanque.



Le samedi 20 juin, une sortie à Versailles, en covoiturage, organisée par le Club comprenait un spectacle équestre "La Voie de l'écuylère Opus 2026" chorégraphié par Bartabas, puis en soirée un dîner au restaurant.

Pendant les mois de juillet et d'août, les membres du Bureau feront relâche, aucune activité ne

sera proposée pendant cette période.

Après la rentrée scolaire, le vendredi 4 septembre, en fin de journée, se tiendra le Forum des associations où vous pourrez renouveler votre adhésion et vous inscrire au Club.

Le Président Michel Guichard
06 07 26 70 52
mgd78320@gmail.com

L'AMICALE

→ Notre activité à l'Abbaye de Notre Dame de la Roche a pris un nouvel élan grâce au partenariat avec l'association des Colibris du Mesnil-Saint-Denis. De nombreux bénévoles motivés ont semé, repoté des plants de légumes, aromatiques et plantes fleuries, procédé à de nombreux arrosages la température de la serre pouvant atteindre 40° C. Une vente a été organisée au CLC du Mesnil-Saint-Denis à plusieurs reprises et de nouveaux semis ont dû être effectués pour satisfaire un maximum de personnes. Cette activité est également un moment de partage de compétences et de savoir-faire.

Des travaux de remise en état de la serre ont été nécessaires, des pan-

neaux du toit s'étant envolés lors de violents coups de vent.



La migration des crapauds s'est déroulée sur plusieurs semaines et 2284 crapauds ont pu être sauvés. Certains bénévoles sont intervenus tard en soirée pour éviter au maximum l'écrasement de ces petites bêtes à la nuit tombée. Des scouts sont venus voir le crapaudrome et des explications précises leur ont été prodiguées.

A l'heure de la publication de ce numéro, nos visites pour la saison 2025/2026 seront achevées, celle du Centre du Tri Postal à Wissous a été fort intéressante, nous avons appris beaucoup de choses sur le cheminement des lettres !

vie associative

Une grande découverte pour la Villa Savoye de Le Corbusier à Poissy, l'après-midi nous avons profité d'une promenade paisible à Chambourcy au Désert de Retz, superbe parc avec ses arbres remarquables, ses fabriques et ses pièces d'eau, un lieu à découvrir.

Le 30 mai des propriétaires de Lévis-Saint-Nom nous ont fait vi-

siter leur jardin privé, merci à eux de l'avoir proposé à l'Amicale.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui font vivre notre association, chacun apporte sa pierre à l'édifice. Rendez-vous au Forum.

Contact : ML Dubois, Présidente
amicale.levis78@gmail.com
<http://amicale-levis.asso-web.com>

FESTILÉVIS



→ Le samedi 11 avril dernier nous avons fait chauffer le dance floor du Centre polyvalent sur des standards du disco et vous êtes venus en nombre, souvent parés de vos plus beaux atours 70's.

Si vous voulez retrouver la magie de FestiLévis, ses bénévoles vous donnent rendez-vous lors de la Fête de la Musique le vendredi 19 juin pour écouter des artistes, musiciens, chanteurs, partager un repas et danser pendant la nuit la plus courte de l'année.

TSY



→ Trail des Sources de l'Yvette - 7^e édition. Rendez-vous à la rentrée.

Le Trail des Sources de l'Yvette revient le dimanche 20 septembre pour sa 7^e édition, un événement sportif devenu incontournable pour les amoureux de nature et de course à pied.

Cette année encore, les parcours restent inchangés et feront la part belle aux espaces naturels, aux superbes monotraces et aux paysages préservés de la vallée de l'Yvette :

- 10 km - environ 200 m de dénivelé positif, accessible aux coureurs souhaitant découvrir le trail,
- 21 km - environ 600 m de dénivelé positif, pour les trailers plus aguerris,
- 47 km - environ 2 200 m de dénivelé positif, à réaliser en équipe de 2 ou 3, un défi sportif et humain exigeant.

Les participants pourront compter, comme chaque année, sur des bénévoles passionnés, toujours aux petits soins et avec le sourire, contribuant à l'ambiance chaleureuse qui

fait la réputation du Trail des Sources de l'Yvette.

Inscriptions ouvertes en ligne :
<https://www.tsy-levis78.fr/>

Vous ne courez pas ?

Rejoignez l'aventure autrement !

L'organisation recherche également des bénévoles pour aider à la préparation et au bon déroulement de l'événement. Une belle occasion de participer à une manifestation sportive locale, conviviale et engagée.

Que vous soyez coureur, accompagnant ou bénévole, rendez-vous le 20 septembre 2026 pour partager une journée sportive et nature.

GRAINES & CULTURE

L'Assemblée générale de notre Association aura lieu le jeudi 24 juin à 20h au Centre polyvalent.

Nous ferons le bilan de l'année pour le Café littéraire, le Répare-café et l'AMAP, et terminerons par un pique-nique.



CAFÉ LITTÉRAIRE

Une tasse de café, quelques viennoiseries peut-être, une douzaine de lecteurs fidèles, c'est notre recette depuis 2009 !

Tous les seconds samedis du mois, vous êtes bienvenus pour venir échanger avec nous sur le dernier roman, polar, prix littéraire ou BD qui vous a passionné, ennuyé, surpris(e) ou étonné(e) !

Rendez-vous à 10h30 au Centre polyvalent.

Deux conseils de lecture en prévision de l'été :

- "Je voulais vivre", d'Adélaïde de Clermont Tonnerre qui revisite avec brio l'histoire de Milady, la sombre héroïne d'Alexandre Dumas,
- "Nous traverserons des orages", d'Anne-Laure Bondoux, un siècle d'histoire raconté par le prisme d'une saga familiale... Violent, touchant, passionnant !

→ TOUTE UNE HISTOIRE... Il y a 200 ans, la Mairie de Lévy achetait le presbytère.

Muriel Vigie, historienne, raconte...



Muriel Vigie

→ Le 27 août 1826, une importante réunion municipale se tenait – non à la Mairie qui n'existait pas à cette date, mais dans la maison qui lui fait face aujourd'hui – chez le Maire du moment, Monsieur le Marquis Jean Yriex de Beaupoil Saint Aulaire, ancien Maréchal de camp.

En avril dernier, Muriel Vigie nous racontait la Vie des paysans de Lévis au Moyen-Âge.

Elle nous livre ici l'Histoire de l'achat du presbytère par la Mairie de Lévis.

Nous la remercions pour ses passionnants récits.

devenus biens nationaux et, comme tels, avaient été vendus à des particuliers.

C'est ainsi qu'en 1826, le propriétaire du presbytère est un M. Gumbert qui loue le bâtiment à la commune de Lévy-Saint-Nom à raison de 150 F/an, pour y héberger son desservant.

Lévy ne manquait pas de lui verser une gratification de 300 F/an. Ensuite on craignait que le propriétaire ne veuille plus louer le presbytère et qu'il préfère en tirer meilleur profit en le vendant.

L'acquisition du bâtiment

Comme, ce 27 août 1826, il est question d'achat du bâtiment et, donc, d'argent, la réunion a lieu en présence des "plus fort imposés", c'est-à-dire des plus riches car ils vont devoir accepter une imposition supplémentaire pour régler l'acquisition. Au départ, le vendeur demande 3 000 Francs mais, suite à l'expertise effectuée par un "masson" et un géo-

prouvent "à l'unanimité" la délibération, dont on envoie le procès-verbal au sous-préfet, "qui est supplié de faire obtenir l'ordonnance pour l'imposition extraordinaire et l'acquisition le plus tôt possible".

Or dans sa réponse du 21 septembre, le sous-préfet refuse, considérant que la commune se lance dans des dépenses inconsidérées. Il n'a pas tort : les recettes, particulièrement faibles cette année-là, ne sont estimées qu'à 599,76 F et le budget est déjà déficitaire. La décision municipale reviendrait, en effet, à faire, chaque

année, une imposition supplémentaire d'un montant plus de dix fois supérieur au plafond autorisé par la loi.

Le sous-préfet demande donc à la municipalité de refaire sa copie, en promettant qu'elle obtiendra une subvention de 500 F de la part du "Ministère des affaires ecclésiastiques", mais à plusieurs conditions : que les plus fortunés veuillent bien faire des dons pour une partie du coût de manière à étaler "l'imposition extraordinaire" sur cinq ans, et que, pendant ces cinq ans, la mairie abaisse les traitements du garde champêtre et du curé !



Marie-Thérèse de France
Madame la Dauphine ou Madame Royale
A. Fr. Caminade - 1827
Château de Versailles

Réduction qui, à coup sûr, risquerait de diminuer les vocations pour venir assurer l'office à Lévy...

Et la réunion suivante, le 15 octobre 1826, a des allures de conte de fée...

après la lecture de la lettre cy dessus analysée, l'Assemblée s'est empressée de Remercier M^r le Sous Préfet de l'intérêt qu'il porte à la Commune
ensuite M^r le Maire a déclaré qu'il pensait que la générosité des propriétaires de la Commune devoit dispenser de demander une imposition extraordinaire, avec d'autant plus de raison que cette imposition réduiroit le traitement de M^r le Desservant, qui prêtre est très nécessaire en cette Commune, ou depuis que la statue de la Sainte vierge qui étoit à la Roche a été transférée dans l'église paroissiale, il existe un pèlerinage assez considérable de personnes qui viennent de quinze lieues à la Roche offrir leurs prières à la mère de Dieu, que l'église a même été honorée de la visite de son altesse Royale Madame la Dauphine

En fait, on voit bien que le Maire, après le remerciement obligatoire au sous-préfet, préfère régler le problème "en interne", en s'affranchissant de toutes les contraintes administratives.

Évidemment, d'abord, il ne manque pas de faire valoir que la commune ne peut se passer d'un garde champêtre et qu'il est indispensable d'avoir un prêtre à demeure, l'église de Lévy Saint-Nom n'étant pas une succursale ordinaire vu qu'elle héberge, depuis 1809, la statue de la Vierge, initialement à Notre-Dame de la Roche.

Or cette Vierge est objet d'un pèlerinage qui attire, chaque 8 septembre, des pèlerins de "quinze lieues à la ronde". Il est vrai que cette manifestation était bonne pour la renommée du village... et pour ses commerçants, notamment les débitants de boissons.

M. de Beaupoil Saint Aulaire ne manque pas de rappeler que "Madame la Dauphine", c'est-à-dire Marie-Thérèse de France, première fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, a même honoré l'église de sa visite. Extrêmement pieuse, Madame la Dauphine passait pour une sainte aux yeux du peuple, à cause des drames qu'elle avait vécus pendant la Révolution... Révolution qu'on ne manque pas de critiquer au passage, en rappelant "le rétablissement de la Religion après les malheurs qui ont désolé la France".

Finalement, on ne retient des suggestions du sous-préfet que celle des dons et on assiste alors à une scène étonnante : "Mondit Sieur le Maire déclare qu'il s'oblige de fournir de ses deniers dont il fait don à la commune une somme de 500 F". A la suite de ce geste théâtral, les

"propriétaires" font à leur tour assaut de générosité : M. Brennaix "s'oblige" pour 1000 F, M. Compain pour 1000 F, M. Périer Desbains pour 100 F... et "Mme Veuve Collard, épouse de l'ancien Maire, se présente à l'assemblée et déclare s'obliger pour 200 F".

Moyennant quoi, avec les 500 F de subvention promis par le sous-préfet, on réunit les 3 300 F nécessaires à l'acquisition, sans avoir recours à une imposition supplémentaire ni aux procédures administratives, manifestement peu appréciées.

Voilà comment, à la satisfaction générale, l'achat du presbytère a été rondement mené par M. le Marquis de Beaupoil Saint Aulaire ! ●

Archives départementales :
Délib. communales, ADY 86E-Dépôt 1
"Ici commence le nouveau livre des propriétés des choses qui..." - BnF - XIII^e

L'Assemblée ouverte et présidée par Monsieur le Maire
Monsieur le Maire a observé que la majeure partie des habitants et propriétaires lui ayant manifesté le desir d'acquies pour la Commune le presbytère, afin d'assurer au logement à Monsieur le curé Desservant, il est entré en pour parler avec Monsieur Gumbert propriétaire du dit presbytère pour en faire l'acquisition ce presbytère étant très à proximité de l'église puisqu'il y tient, et étant le seul logement commode ou bon pour loger Monsieur le Desservant

Âgé alors de 80 ans, il a connu la Révolution, pendant laquelle il a émigré, puis est revenu en France à la Restauration. Maire depuis 1823, il démissionnera de ses fonctions en mai 1830 et il mourra à Girouard le 4 août 1832.

Pour comprendre la demande, il faut rappeler qu'à la Révolution, alors que la plupart des églises paroissiales étaient devenues communales, les autres biens ecclésiastiques étaient

En 1826, la situation n'était pas brillante : pendant deux ans la commune était restée sans prêtre puis elle en avait reçu un, à nouveau, en 1824. En effet, Lévy n'étant pas chef-lieu de canton (c'était Chevreuse), ne pouvait accueillir un curé inamovible et payé par l'État mais, seulement, un "desservant", déplaçable au gré de l'Évêque et rémunéré chichement par le curé du canton, la commune pouvant lui accorder un supplément de traitement.

mètre, le Conseil municipal de Lévy offre 2 500 F, arguant qu'il y a 450 F de travaux à effectuer.

Pour faire un geste, M. Gumbert indique que le paiement pourra se faire sur quatre années, moyennant un intérêt à 5% en contrepartie. Ce compromis est accepté et donc, tous frais estimés, la délibération aboutit à la nécessité de prévoir une "imposition extraordinaire" de 3 300 F.

Le Conseil et les plus imposés ap-

→ ZOOM SUR...

Maëlyne Fortain à l'honneur



→ Lévis-Saint-Nom a une championne !
Dimanche 29 mars dernier, Maëlyne Fortain a gagné la Course des 4 Châteaux dans la catégorie CP filles.

Bravo à elle et à toutes celles et tous ceux qui

ont porté fièrement la couleur rose de Lévis-Saint-Nom dans cette jolie course annuelle où s'affrontent les élèves des écoles primaires de la vallée ! ●

Yes+ : la solidarité toute l'année !



Depuis le début de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, le Département des Yvelines a renforcé le dispositif YES+ et mis en place un ensemble de mesures visant à lutter contre l'isolement des personnes âgées et la précarité des jeunes particulièrement impactés.

Le dispositif a 3 objectifs :

- lutter contre l'isolement des personnes âgées,
- lutter contre la précarité des jeunes,
- favoriser les liens intergénérationnels.

Depuis 2024, le dispositif a évolué avec le recrutement de volontaires en service civique de 18 à 25 ans qui sont formés afin de réaliser des missions de convivialité (visites à domicile, appels téléphoniques, activités collectives) auprès de seniors isolés et inscrits sur la plateforme oyesplus.fr. Ce dispositif est

gratuit pour les seniors et accessible toute l'année. Inscriptions (pour tous) : oyesplus.fr

Renseignements : pour les seniors : Allô Autonomie 0 801 801 100 (appel gratuit).
pour les jeunes en service civique : 06 72 88 89 87. Ou par mail : yesplus@yvelines.fr

→ AGENDA

VOS RENDEZ-VOUS A LÉVIS-SAINT-NOM

Juin Vendredi 19 : Fête de la Musique - Parvis Centre polyvalent
Samedi 20 : Répare-Café - Graines & Culture
Samedi 20 : Sortie Spectacle équestre à Versailles "La Voie de l'écuyer" et dîner au restaurant - Club des Jeunes d'Autrefois
Samedi 27 : Fête de l'école - La Récré

Juillet Lundi 13 : Soirée "Fête nationale" - Parvis Centre polyvalent

Sept. Vendredi 4 : Forum des Associations - Centre polyvalent
Samedi 19 Dimanche 20 : Journées européennes du Patrimoine
Ouverture Eglise de Lévis le 20
Dimanche 20 : Trail des Sources de l'Yvette



HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mardi,
mercredi,
vendredi :
8h30-12h.
Jeudi :
8h30-12h
et 14h-20h.

(COMPOSTEUR)

COMPOSTER

un GESTE SIMPLE pour :

FABRIQUER votre terreau
EMBEILLIR votre jardin
RÉDUIRE vos déchets



Équipez-vous facilement !

1 composteur gratuit par foyer

FORMULAIRE DE DEMANDE

Rendez-vous sur notre site internet

www.sictomregionrambouillet.com



(ÉTAT-CIVIL)

Mariages

Joël De Oliveira et

Kelly Neves Barreirin le 02/05/2026

Ludovic Schoeffel et

Cristina De Sequeira le 06/06/2026

Naissances

Alice Evezard le 05/05/2026

Leonis Marmouri le 11/05/2026



Lévis
Saint
Nom



Parc
naturel
régional
de la Haute Vallée
de Chevreuse

Lévis-infos

JUIN 2026 - N°49

Journal municipal édité par

la Mairie de Lévis-Saint-Nom

Directrice de la publication :

Anne Grignon

Rédaction :

Jérémy Hervé, Pascal Hilbert,

Stéphane Jost, Claire Lebert,

Stéphanie Lahilaire,

Valérie Alleaume, Muriel Vigie

Conception réalisation :

A com. Anssens.

Crédit photos : Mairie - F. Anssens

Pixabay : R. Balog - Jürgen - TCR

R. Michaud - S. Maicoufz

M. Hassan - DR.

MAIRIE LÉVIS-SAINT-NOM

Place Yvon Esnault

Tél. 01 34 61 82 05

Fax : 01 34 61 49 94

mairie@levis-saint-nom.fr

www.levis-saint-nom.fr